

COMPTES-RENDUS CSP ENEDIS

La Direction censure les comptes-rendus syndicaux de CSP !

Nouveauté : les “presque comptes-rendus” CGT !

Lundi 17 mars, par suite des procédures judiciaires engagées par les employeurs et en particulier ENEDIS contre des syndicats CGT, le tribunal de Paris a rendu son verdict :

Nous ne pourrons plus vous informer des GF et des NR, qui vous seront proposés lors des Commissions Secondaires, dans les comptes rendus que nous avons l’habitude de vous diffuser.

ENEDIS a attaqué les seuls représentants CGT siégeant en CSP au prétexte du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), mais ne soyons pas dupes !

Cette notion des RGPD existe depuis 2018 et c’est au moment où les employeurs souhaitent casser la grille des salaires historique des IEG qu’ils saisissent la justice pour nous empêcher de vous informer comme nous le faisons depuis des décennies.

A l’heure où nous constatons que:

- => de plus en plus d’agents en exécution font les mêmes activités que des agents de maîtrise,
- => de plus en plus d’agents de maîtrise reprennent des prérogatives de cadres
- => bientôt 50% des agents sont contraints de postuler à GF égal

Quel paradoxe alors qu’une directive européenne (2023/70 du 10 mai 2023) qui doit être transposée en droit français d’ici le 7 juin 2026, vise à **renforcer la transparence des rémunérations pour lutter contre les inégalités salariales en entreprise.**

Il existe un véritable fossé entre la prise en compte de l’expérience professionnelle pour des jeunes embauchés et le niveau de rémunération des agents qui sont rentrés directement dans les IEG au sortir de leurs études.

Les employeurs utilisent tout ce qui est en leur pouvoir pour casser tout lien avec vos représentants du personnel en CSP, pour rendre leurs interventions sur les manques d’équité, leurs questions sur les manques de reconnaissance et les discriminations, inopérantes et surtout inaccessibles à votre compréhension !

Les directions des entreprises veulent casser à tout prix ce qui nous relie au Statut des IEG et notre grille salariale commune à toutes et tous en sera la prochaine victime.

Et ce ne sont pas les différentes négociations de ces dernières années autour du SNB qui nous ont permis d’avoir une réelle prise en compte de l’inflation...

Mais malgré ses imperfections, notre grille de rémunération nous permet d’avoir une visibilité, un cadre et un contrôle social qui nous permet de lutter face aux employeurs quand il s’agit d’aborder les questions de rémunération et de reconnaissance de tout un chacun.

On nous avait déjà promis “la main sur le cœur” que nous aurions plus de NR quand ceux-ci ont été divisés par deux (le NR était passé de 4,6% d’augmentation à 2,3%)... Je vous laisse imaginer ce qu’il en sera avec leur volonté de passer le NR à 0,1% d’augmentation !

**Vous l’aurez compris le mot d’ordre d’ENEDIS c’est
“moins de transparence pour plus de rémunération “à la tête du client”!**

“Nous ne
pourrons plus
vous informer
des GF et des
NR”

“Les
employeurs
utilisent tout
ce qui est en
leur pouvoir
pour casser
tout lien avec
vos
représentants
du personnel
en CSP”

LE SERVICE PUBLIC
EST UNE ÉNERGIE
D’AVENIR

